



FLASH INFO

AA – SA – ATMD – TSEF - IEF AVANCEMENT DE GRADES 2020-2022

L'ETAU SE RESSERE !

L'arrêté du 8 juillet 2019 fixe les taux de promotion pour la période 2020-2022 de certains corps des filières administrative et technique du ministère des Armées

CORPS ET GRADES	2020	2021	2022
FILIERE ADMINISTRATIVE :			
SECRETAIRES ADMINISTRATIFS			
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	9%	9%	9%
Secrétaire administratif de classe supérieure	11%	11%	11%
ADJOINTS ADMINISTRATIFS			
Adjoint administratif principal de 1ere classe	9%	9%	9%
Adjoint administratif principal de 2eme classe	24%	22%	20%
FILIERE TECHNIQUE :			
INGENIEURS D'ETUDES ET DE FABRICATIONS			
Ingénieur divisionnaire d'études et de fabrication	11%	11%	11%
TECHNICIENS SUPERIEURS D'ETUDES ET DE FABRICATIONS			
Technicien supérieur d'études et de fabrication de 1ere classe	9%	9%	9%
Technicien supérieur d'études et de fabrication de 2eme classe	12%	12%	12%
AGENTS TECHNIQUES DU MINISTERE DE LA DEFENSE			
Agent technique principal de 1ere classe du ministère de la défense	5%	5.5%	6%
Agent technique principal de 2eme classe du ministère de la défense	20%	19%	19%

Comme pour l'année 2019, l'**UNSA Défense ne peut pas se satisfaire** des taux d'avancement pour les corps de catégories C des grades de "principal de 1ere classe". Identiques à ceux de 2019 qui étaient un recul inacceptable par rapport aux années précédentes. De même, pour les corps de catégorie B et A, les taux doivent être réévalués. L'attractivité de la fonction publique y est fortement conditionnée !

Les représentants UNSA Défense sont à votre disposition afin que vos droits soient respectés. N'Hésitez pas à les contacter !!

Tout le monde a droit à l'UNSA !!



UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02
federation@unsa-defense.org
portail-unsa.intradef.gouv.fr
www.unsa-defense.org
[@UnsaDefense](https://twitter.com/UnsaDefense)
www.facebook.com/UNSADefense
Unsa defense diffusion

